

DECRET D/2017/ 286 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE VICES GOUVERNEURS
DE LA BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE (BCRG)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution,

Vu la Loi 017 modifiant la Loi 016 du 16 juillet 2014 portant Statut de la Banque Centrale de la République de Guinée ;

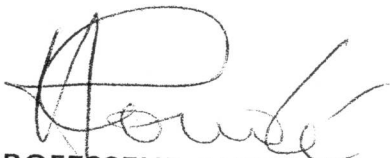
DECRETE

ARTICLE 1er : Monsieur Gnanga Komata GOMOU, précédemment Deuxième Vice-Gouverneur est nommé Premier Vice-Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée ;

ARTICLE 2 : Monsieur Baidy ARIBOT, député à l'Assemblée Nationale, est nommé Deuxième Vice-Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée ;

ARTICLE 3 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 02 NOV. 2017



PROFESSEUR ALPHA CONDE